Consignataire de navire

Agent de consignation/Agente de consignation, Agent maritime/Agente maritime

Organiser l'escale des navires au port et le transport des marchandises, c'est la mission commerciale, administrative et technique confiée au consignataire de navire, poste clé du transport maritime.

Statut d'exercice : **salarié**

Niveau de formation requis : **bac + 2**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Superviser l'escale

Le consignataire de navire organise l'escale des navires et prend en charge le suivi des marchandises transportées : récupération des titres de propriété des marchandises, analyse des documents pour l'exportation, déclaration aux services des douanes, répartition des frais d'escale... Il résout les problèmes d'un équipage : consultation de médecin, entretien du bateau, etc.

Être au service de l'armateur

Au service du commandant de bord, le consignataire de navire travaille pour le compte d'un armateur (propriétaire du navire). Son rôle est commercial et administratif : négociation de tarifs préférentiels, optimisation des capacités du navire, prospection auprès des clients potentiels... Il ressemble à un capitaine de bateau, mais à terre. Sur les lignes régulières, un agent maritime joue le rôle commercial en complément du consignataire de navire qui assume le rôle technique et administratif.

Exploiter au mieux les bateaux

Le consignataire de navire est chargé de prendre les mesures techniques nécessaires à la bonne exploitation des navires qui transitent au port : élaboration du plan de chargement, négociation avec les entreprises de manutention pour l'emploi de dockers et la mise à disposition de matériels, etc.

COMPÉTENCES REQUISES

Savoir prendre des risques

Le stress fait partie du métier. Le consignataire de navire doit résoudre de nombreux problèmes dans un laps de temps parfois très court. Tout en s'inscrivant dans une logique de réduction des coûts, il prend des risques financiers et anticipe l'imprévu. Des erreurs graves et répétées de sa part entraîneraient, pour l'entreprise, la perte de clients propriétaires de navires. Il lui faut savoir prendre des initiatives, tout en en évaluant correctement les conséquences.

Avoir plusieurs cordes à son arc

Les employeurs attendent de leur salarié qu'il possède de nombreuses qualités. Il doit avoir le sens de l'organisation, du dynamisme, de la rigueur et une bonne présentation. Il faut aussi au consignataire de navire des compétences commerciales (pour prospecter des clients éventuels) ainsi que des connaissances pointues en économie, en droit maritime, en contentieux, en techniques des transports... sans oublier la maîtrise de l'anglais et des logiciels spécialisés.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

Entre 1801 et 2400 euros brut par mois

Intégrer le marché du travail

En entreprise ou sous contrat

Le consignataire de navire travaille dans une entreprise de consignation ou dans une agence maritime, sous contrat avec des armateurs. Pour satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante, les armateurs font appel au consignataire de navire. Le recrutement est essentiellement masculin, mais les femmes commencent à investir la profession.

Deux types d'agent

Il existe deux types d'emploi différents pour deux types d'agent. L'agent de lignes régulières est le correspondant habituel d'un ou de plusieurs armateurs. L'agent " au tramping " est le consignataire occasionnel d'un navire.

Attendre un poste vacant

Mieux vaut bien réfléchir avant de s'engager. Les salaires de départ dépassent rarement le Smic, et la progression de carrière est longue et non automatique. Un employé reste à son grade tant qu'aucun poste n'est déclaré vacant. Mais, avec de l'expérience, le consignataire de navire peut être promu chef de consignation, chef d'agence, puis directeur.

OÙ L'EXERCER

Sous la responsabilité du superviseur

Dans chaque pays où le navire fait escale, l'armateur emploie un agent général qui supervise les consignataires

de navire des différents ports. Cela permet d'harmoniser les programmes de déplacement et de chargement des différents navires.

Avec un programme bien défini

Chaque consignataire de navire est informé du parcours exact de son navire. Il rédige, pour son service, une circulaire mentionnant les opérations types à effectuer pour le départ ou l'arrivée du bateau. Il est en relation avec les transporteurs, les chargeurs, les destinataires...

Sur les quais

Très autonome dans l'organisation de ses multiples activités, le consignataire de navire travaille au rythme des entrées et sorties des bateaux dans le port. Ses horaires sont irréguliers, de jour comme de nuit, dimanche et jours fériés compris. Il exerce son activité dans un bureau, le plus souvent sur le quai du port ou à proximité. Il se déplace sur le bateau quand celui-ci fait escale.

LES ÉTUDES

Même si le métier s'apprend sur le terrain (ou par le biais de la formation continue), un bac + 2 (voire un diplôme d'école de commerce) en gestion, économie, droit, transport, logistique... constitue un réel atout pour débuter.

Bac + 1 ou 2	Durée standard	En France
BTS gestion des transports et logistique associée (GTLA)	2 ans	Dans 316 établissements

Sources : Onisep 07.2025 ©Quality Stock Arts-Stock.Adobe.com